



EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

PROXY

Rue Notre Dame
24550 VILLEFRANCHE DU PERIGORD
France

N° : FAC000000056

Date : 04/06/2025

N° client : 26

Réf. : Réf. aux BDL00000186 BDL00000250 BDL00000277 BDL00000323

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Bon de livraison N°BDL00000186 du 16/04/2025					
PONTE 16.04.25 DLC 14.05.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	10,00	Ens	6,00 €	60,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				60,00 €	
Bon de livraison N°BDL00000250 du 02/05/2025					
PONTE 01.05.25 DLC 29.05.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	10,00	Ens	6,00 €	60,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				60,00 €	
Bon de livraison N°BDL00000277 du 08/05/2025					
PONTE 07.05.25 DLC 04.06.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	8,00	Ens	6,00 €	48,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				48,00 €	
Bon de livraison N°BDL00000323 du 22/05/2025					
PONTE: 20.05.25 DLC: 17.06.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	8,00	Ens	6,00 €	48,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				48,00 €	



EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

PROXY

Rue Notre Dame
24550 VILLEFRANCHE DU PERIGORD
France

N° : FAC000000056

Date : 04/06/2025

N° client : 26

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Réduite	216,00 €	5,50%	11,88 €

Total HT	216,00 €
TVA	11,88 €
Total TTC	227,88 €

Règlement

Chèque

Echéance(s)

227,88 € au 31/07/2025

Le montant total s'élève à deux cent vingt-sept euros et quatre-vingt-huit centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).